



A.L.E. Ville de Bruxelles



P.W.A. Stad Brussel

Agence locale pour l'Emploi de la Ville de Bruxelles

Rapport d'activité 2022

Budget 2023

Sommaire

	page
I. Résultat comptable	2
II. Trésorerie	3
III. Etat de l'activité en 2022	3
IV. Budget 2023	4
V. Gouvernance	4

Annexe : Comptes 2015-2023

Année 2023

I. Résultat comptable

L'ALE de la Ville de Bruxelles (ALE Bxl) présente un résultat global positif de 72.047,15 € ; il était de 104.574,91 € en 2021.

Abstraction faite des charges et produits exceptionnels, le résultat 2022 présente un solde négatif de - 33.736,23 € = 72.047,15 € - 117.102,25 € (76B) + 11.318,87 € (66B).

Il convient de tenir compte, pour l'analyse de ce résultat :

- de la non attribution en 2022 du subside habituellement octroyé (25.000 €) pour le loyer des bureaux de l'ALE Bxl,
- de la prise en charge par l'ALE des sommes réclamées (11.268,87 €) par l'ONEM aux aide-ménagères suite au jugement rendu le 12 octobre 2022,
- de l'impact des hausses d'index sur le coût salarial (+10 % entre début et fin 2022).

Les principaux produits et charges exceptionnels 2022 sont :

A) Imputation de la dernière tranche du subside Ponction Unique octroyé par la Ville

L'imputation en 2022 de la troisième et dernière tranche (90.352,25 €), ventilée entre l'ALE stricto sensu (20.781,02 €) et les Titres-Services (69.571,23 €), veille à donner plus de lisibilité aux comptes et ce, dans le respect des règles comptables.

Le dernier versement fait à l'ONSS, apurant définitivement la dette de l'ALE Bxl, a été fait le 23 mars 2023.

B) Reprise provision et imputation coût réel litige ONEM chômage force majeure

Une provision de 26.750,00 € avait été constituée en 2021 dans le cadre du litige opposant l'ALE Bxl à l'ONEM.

Suite au jugement rendu le 12 octobre 2022, par souci de clarté, cette provision a été reprise en produits exceptionnels et le coût réel pour l'ALE Bxl (11.268,87 € - le tribunal demandant à l'ONEM de revoir à la baisse les sommes réclamées) a été imputé en charges exceptionnelles.

II. Trésorerie

La trésorerie nette (déduction faite des sommes encore dues fin 2022 pour la Ponction Unique – 31.689,75 €) était au 31 décembre 2022 de 229.635,69 € = 261.325,44 € (54/58) – 31.689,75 €, contre 295.035,89 € fin 2021.

Le déséquilibre évoqué ci-dessus en 2022 entre les charges et les produits explique la détérioration relative de la trésorerie.

III. Etat de l'activité en 2022

En dépit d'une reprise progressive de l'activité avec la fin de la crise de la COVID-19, les projections faites initialement pour 2022 se sont révélées trop optimistes.

Elles tablaient sur un taux d'activité de 80 % (ALE stricto sensu et Titres-Services) par rapport à 2019 ; le taux réel d'activité a cependant été plus proche de 70%.

Le phénomène de contraction de l'activité, ALE stricto sensu et Titres-Services, est généralisé, depuis la crise de la Covid-19, au sein de la RBC et est objectivé par les données consolidées d'Actiris, uniquement valables cependant pour l'activité ALE.

La reprise des activités n'a été que partielle.

Nous ne disposons pas de données impartiales pour le secteur des Titres-Services ; l'appréciation de la contraction de l'activité se base sur les échanges informels entre intervenants.

Les raisons d'une reprise seulement partielle de la demande pour les services ALE et Titres-Services au niveau régional sont discutées : développement du télétravail ? hausse du coût de la vie ?

Nombre d'heures prestées au cours des trois dernières années

ALE	Heures prestées	dont pour la Ville de Bxl	Travailleurs ALE	dont Ville de Bruxelles
2019	219.000	74.000	829	213
2020	149.000	42.000	574	114
2021	166.000	51.500	524	93
2022	158.000	51.080	437	94

TS	Heures prestées	Aide-ménagères
2019	19.600	20
2020	14.200	17
2021	14.000	15
2022	13.200	14

En raison de la stagnation observée de la demande, les aide-ménagères ayant démissionné ou en situation de maladie de longue durée n'ont pas été remplacées.

IV. Budget 2023

Le budget 2023 suppose une légère amélioration du taux d'activité remontant à 75 % du niveau de 2019 et intègre une nouvelle augmentation (+ 6%) du coût salarial.

Le résultat 2023 estimé (- 34.700 €) devrait ainsi être proche du résultat « réel » de 2022 (dernière année d'imputation du subside Ville « Ponction Unique »).

En raison de cette stagnation, les aide-ménagères ayant démissionné ou en situation de maladie de longue durée n'ont pas été remplacées.

V. Gouvernance

- Voyages de mandataires politiques en 2022 : néant
- Mandats d'administrateurs : gratuits
- Avantages octroyés aux administrateurs : néant
- Présences des administrateurs et membres aux CA et AG de 2022

Conseil d'administration du mercredi 8 juin 2022

Présent-e-s

Monsieur Fabian Maingain	DéFI	Président
Monsieur Fabrice Oppitz	UCM	Vice-Président
Monsieur Jean-Marie de Montpellier	UCM	Secrétaire
Madame Frédérique Sokal	DéFI	Trésorière
Monsieur Jadir Ben Allel	CSC	
Monsieur Eric Deville	Directeur	

Représenté-e-s

Madame Eunice Marques Ferreira	ECOLO-GROEN	par Monsieur Fabian Maingain
Monsieur Julien Dubois	MR-VLD	par Madame Frédérique Sokal

Absent-e-s

Madame Eva María Jiménez Lamas	CSC
Madame Sophie Guillet	UCM
Monsieur Zaccaria Moudden-Ridai	PS
Madame Sarah Marcireau	CDH-CD&V+

Conseil d'administration du mercredi 21 décembre 2022

Présent-e-s

Monsieur Fabian Maingain	DéFI	Président
Monsieur Fabrice Oppitz	UCM	Vice-Président
Monsieur Jean-Marie de Montpellier	UCM	Secrétaire
Madame Frédérique Sokal	DéFI	Trésorière
Monsieur Jadir Ben Allel	CSC	
Monsieur Julien Dubois	MR-VLD	Trésorier adjoint
Monsieur Eric Deville	Directeur	

Représenté-e-s

Madame Sophie Guillet	UCM	par Monsieur Fabian Maingain
Madame Eva María Jiménez Lamas	CSC	par Monsieur Jadir Ben Allel

Absent-e-s

Madame Sarah Marcireau	CDH-CD&V+
Madame Eunice Marques Ferreira	ECOLO-GROEN
Monsieur Zaccaria Moudden-Ridai	PS Démissionnaire

Assemblée générale du vendredi 24 juin 2022

Présent-e-s

Monsieur Fabian Maingain	DéFI	Président
Monsieur Fabrice Oppitz	UCM	Vice-Président
Monsieur Jean-Marie de Montpellier	UCM	Secrétaire
Madame Frédérique Sokal	DéFI	Trésorière
Madame Eva María Jiménez Lamas	CSC	
Madame Eunice Marques Ferreira	ECOLO-GROEN	
Monsieur Jadir Ben Allel	CSC	
Monsieur Eric Deville	Directeur	

Absent-e-s

Madame Sophie Guillet	UCM	
Madame Sarah Marcireau	CDH-CD&V+	
Monsieur Julien Dubois	MR-VLD	
Monsieur Zaccaria Moudden-Ridai	PS	
Mevrouw Lydia Merckx	ECOLO-GROEN	Geassocieerd lid
Madame Manel Mselmi	MR-VLD	Membre associée
De heer Bram Carlier	N-VA	Geassocieerd lid
Monsieur Cédric Limani	PS	Membre associé
Monsieur David Sierzant Acitores	PS	Membre associé

- Carte de débit : l'ALE Bxl dispose d'une carte de débit Belfius Business au nom d'Eric Deville ; limite quotidienne 1.000 €, limite hebdomadaire 2.500 €.

- Web Card : l'ALE Bxl dispose d'une Web Card Belfius au nom d'Eric Deville ; limite paiements individuels 5.000 €.